

Colloque 1985 de l'ADIJ : après les flonflons de l'Année de la jeunesse...

Autor(en): **Gentil, Pierre-Alain**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Les intérêts de nos régions : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts jurassiens**

Band (Jahr): **56 [i.e. 57] (1986)**

Heft 2: **Colloque 1985 de l'ADIJ : revendications de la jeunesse : réponses des pouvoirs publics**

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Colloque 1985 de l'ADIJ: après les flonflons de l'Année de la jeunesse...



par Pierre-Alain GENTIL, secrétaire général de l'ADIJ

Un humoriste définissait la jeunesse comme «une grave maladie, dont les adultes guérissent heureusement chaque jour un peu mieux». La boutade illustre bien l'ambiguïté des sentiments que portent les adultes à leurs cadets. Leur nostalgie personnelle se heurte à la fermeté des revendications immédiates formulées par la jeune génération: le choc est inévitable... et vieux comme le monde!

Autant dire que l'ADIJ, en organisant en novembre dernier un colloque sur le thème «revendications de la jeunesse – réponse des autorités», ne prétendait pas résoudre définitivement le problème. Plus modestement, il s'agissait, en réunissant des responsables communaux préoccupés par ce dossier, de s'interroger sur les réalités régionales et d'évoquer certaines réalisations concrètes.

Disponibilité

En introduction, M. Guy-Olivier Segond, magistrat genevois et président de la Commission fédérale de la jeunesse, souligna que les jeunes n'attendent pas de leurs interlocuteurs adultes la mise au point d'une «conception globale de la jeunesse», grâce à laquelle tous les problèmes seraient inventoriés puis résolus. On ne peut d'ailleurs que les comprendre: l'expérience a en effet plusieurs fois démontré que les résultats pratiques de ces ambitieux documents se révèlent inversement proportionnels au nombre des pages publiées.

Les jeunes attendent avant tout des autorités une ouverture d'esprit, une disponibilité au dialogue, une volonté de prendre sérieusement en compte les aspirations de la jeunesse. Moins de grands discours, moins de vagues promesses, mais une meilleure écoute et – surtout – une volonté de collaboration.

Ouverture

M. Pierre Girardin, conseiller communal delémontain, évoqua pour sa part les aléas d'un tel dialogue. Si le principe obtient aisément un accord unanime, sa mise en œuvre se révèle plus ardue. Exemples à l'appui, M. Girardin démontre cependant que le jeu en vaut la chandelle. Bien sûr, l'impatience et la fougue des uns se heurte parfois vivement à la prudence et au pragmatisme des autres. Rien, après tout, de plus normal: le dialogue ne vise pas à supprimer les conflits. A tout le moins permet-il, lorsqu'il est ouvert avec franchise, de clarifier les divergences de point de vue et de ne pas en dramatiser à l'excès la portée.

Les premiers pas ne sont pas toujours faciles, ainsi que le relève M. Stéphane Piquerez, en présentant l'état des réalisations bruntrutaines. Mais l'importance de l'enjeu justifie, à son point de vue, qui rejoint celui des participants au Colloque 85 de l'ADIJ, la poursuite de l'effort... après les flonflons de l'Année de la jeunesse!

P.-A. G.